

Formation en Alternance art. 49 CEFA

Vendeur / Vendeuse

Gestionnaire de très petites entreprises

Formation générale

Vendeur -vendeuse			GTPE
4	5	6	7
Français	3	3	4
Formation historique et géographique	2		
Sciences humaines		3	
Formation sociale et économique			2
Mathématiques	2		
Formation scientifique	2	2	2
Néerlandais	2	2	2

Formation technique et pratique

Technologie et travaux pratiques	5	6	6	6
	16	16	16	16

Sous réserve de modification : année scolaire 2025-2026.

Obtention en fin de 6^{ème} année du CE (certificat d'étude de 6^{ème} professionnelle) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle de 6^{ème} année).

La 7^{ème} année est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1^{er} septembre. Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et du CQ7 (certificat de qualification professionnelle de 7^{ème} année)

Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), régendat, ...)

Insertion professionnelle.

La formation en école (deux jours) est complétée par un apprentissage sur le terrain en entreprise.

Cet apprentissage en entreprise est lié à la signature d'un **contrat d'alternance**. Celui-ci est le même que dans n'importe quel autre centre de formation en alternance de Wallonie.

Ce contrat est lié au plan de formation proposé par le CEFA et tu perçois une indemnité d'apprentissage qui évolue au fil de ta formation.